

Mémoire présenté devant la Commission du BAPE concernant le projet de parc éolien de St-Valentin

Monsieur Pierre André président et Monsieur Jean-François Longpré commissaire tout d'abord j'aimerais vous remercier de nous avoir entendu de façon professionnelle au cours des séances de la commission qui ce sont tenues à St-Valentin.

Je m'appelle Stéphane Vivier, Je suis un citoyen et propriétaire d'une maison centenaire à Saint-Paul-de-L'Île-aux-Noix et entrepreneur dans la région.

Je m'intéresse à ce projet éolien dû au manque d'information des promoteurs qui ont initié le projet en 2007 TCI Renewables suivi de TransAlta qui a racheté le dit projet, l'entente de St-Valentin avec les promoteurs n'a jamais été présentée aux municipalités voisines, pour ma part je n'ai jamais vu venir ou été informé de l'arrivée d'un tel projet dans notre région. Je me demande enfin, qu'en est-il de l'acceptabilité sociale par rapport à un tel projet éolien, ce qui est fondamental pour le ministre Pierre Arcand et qu'il qualifie d'irréalisable sans acceptabilité sociale.

Ce projet éolien n'est pas acceptable et influence l'environnement au niveau de la nappe phréatique car la solidité de nos sols demande une attention spéciale dans notre région à cause de la rivière Richelieu qui est à proximité du parc éolien. Donc 19 éoliennes sur 25 auront besoin de pieux jusqu'au roc pour solidifier leur base de béton, ce qui rendra la terre vulnérable aux infiltrations de produits chimiques dans la nappe phréatique et que tous les résidents de cette région s'abreuve avec des puits artésiens.

L'impact visuel dans un patrimoine traditionnel et historique comme le Fort-Lennox, nous touche vraiment de voir l'érection de ces grandes éoliennes de 460 pieds de hauteur et de brimé la vue sur les montagnes et les merveilleux couchers de soleil qui surplombent nos meilleures terres agricoles devant chez nous. Sans oublier la ligne électrique de 120 Kv et de pylônes entre le parc éolien de St-valentin et la sous-station d'Hydro-Québec à Napierville qui est source d'irritation majeure.

La qualité de vie que nous avons décidé d'avoir et d'investir à Saint-Paul-de-L'île-aux-Noix, n'est pas pour subir une diminution des valeurs de nos propriétés ou même de tomber malade à cause des éoliennes. Ce projet est inacceptable dans notre milieu en zone habité.

L'option proposée n'est donc pas la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu parce que le promoteur manque d'information sur le milieu actuel et que tout ce qui conte pour le promoteur et Hydro-Québec c'est de faire de l'argent sans ce préoccuper de la masse humaine et de l'environnement.

Même si les médecins sont contre un tel projet éolien, même si nos oiseaux migrateurs, bernaches, outardes et les chauves-souris etc. se feront tuer en grand nombre, parce que chez nous ce sont des milliers et des milliers d'oiseaux qui passent au dessus de nos têtes chaque jour.

Les éléments modifiables seraient les suivants : l'endroit ou le projet devrait être installé, l'étude du milieu habité, respect et l'écoute des citoyens. Avant de faire un parc éolien, tenir un référendum qui ferait sortir l'acceptation d'un parc éolien et donner le vrai poul des citoyens.

Ce projet ne doit pas être autorisé en aucun temps dans notre région, il aura de graves conséquences et impacts sur l'environnement, l'agriculture et sur la santé animale et humaine.

Je serais d'accord pour un parc éolien où les études approfondies de tous les points qui ont été relevés lors des audiences publiques et les séances d'informations des années antérieures, serait étudié par un groupe de professionnels spécialisés sur tous les impacts que peuvent avoir un tel projet et NON un promoteur et Hydro-Québec. Avec tous les débats éoliens je crois que l'information est très bien documentée et que quelqu'un doit se pencher sérieusement sur les impacts sur l'environnement qui devient de plus en plus fragile.

En voyant vos curriculum vitae je sais que l'environnement vous tient à cœur et que vous n'accepteriez pas d'avoir des éoliennes dans votre cour comme moi, alors merci de me représenter en tant que citoyen sans pouvoir, devant cette grosse machine gouvernementale.

Voici mes coordonnées : Stéphane Vivier

